

Directeur de publication:
Michel BLANCHET

Rédacteurs: Isabelle DEPAUX-JAMET
Delphine LORGUE-FAVREAU

Composition: Michel BLANCHET

Photographies: Claude ZELLNER
Pascal LOBJOIS

Impression en Mairie
280 exemplaires
Bulletins gratuits

Dépôt légal novembre 2008
ISSN: 2268-6088

Mairie: 05.53.61.07.26.
Courriel: mairie-lanquais@orange.fr

n°160
septembre
2025

Le petit Lanquaisien

Bulletin d'information
de la commune de Lanquais

**Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
lundi et mercredi de 13 h 30 à 16 h 00 courriel: mairie-lanquais@orange.fr**



Editorial



Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre commune participera au recensement national qui se déroulera entre le jeudi 15 janvier et le samedi 14 février 2026. Cet événement est essentiel pour notre collectivité, car il nous permet de mieux comprendre notre population et d'adapter nos services aux besoins de chacun.

Le recensement est une démarche simple et rapide, qui se fait en toute confidentialité. Il nous aide à recueillir des données précieuses sur la démographie, l'âge, la composition des ménages et bien d'autres aspects de notre vie quotidienne. Ces informations sont cruciales pour planifier l'avenir de notre commune, que ce soit en matière d'éducation, de santé, de transports ou d'aménagement urbain.

Il est important de noter que la participation de l'État au budget de notre commune dépend de notre population : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Nous vous encourageons donc à participer activement à ce recensement. Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, viendra à votre rencontre pour vous accompagner dans cette démarche. Votre collaboration est essentielle pour garantir une représentation fidèle de notre population.

N'hésitez pas à partager cette information avec vos voisins et amis, et à nous contacter au 05 53 61 07 26 ou à l'adresse e-mail: mairie-lanquais@orange.fr si vous avez des questions.

Ensemble, faisons de ce recensement une réussite qui profitera à tous. Merci de votre engagement et de votre participation.

Bien cordialement,

Michel BLANCHET

Maire de Lanquais



Réunion publique
Actualisation
du Plan Communal de Sauvegarde
Vendredi 16 mai 2025



Dans le cadre de l'actualisation annuelle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), une réunion s'est tenue en mairie en présence du Conseil Municipal, du Capitaine CHAUCHEAU et du Lieutenant-colonel ROCHE.

À l'ordre du jour : la relance du PCS, outil essentiel de gestion de crise au niveau local, suite au constat d'un affaiblissement de la Réserve Communale (diminution des effectifs, besoin de renouvellement). M. Florian GOUZOU, agent communal et pompier volontaire, a mené un travail de terrain salué par tous, incluant le recensement des habitants et la recherche de nouveaux volontaires.

Des écarts significatifs ont été relevés entre les données INSEE et celles du terrain, entraînant une demande d'explication officielle. Le PCS a été rappelé comme un dispositif clé pour anticiper les risques, organiser les secours locaux, informer la population, et coordonner les actions en cas de crise majeure.

La commune a détaillé les actions à venir : simulation d'exercice, réunions de quartier, formation des relais de quartier (RDQ), amélioration des systèmes d'alerte (sirènes, panneau Pocket, Alert'eau...).

Enfin, des points ont été abordés sur les risques locaux (inondations, effondrements, feux de forêt, rupture de barrage, sites Seveso), la coordination avec les autorités et l'importance de la solidarité communale, mise en lumière lors de la tempête de 1999.

La réunion s'est clôturée autour d'un apéritif convivial, dans un esprit d'engagement et de préparation collective.



Public Meeting

Update on the Communal

Safeguard Plan (PCS)

Friday 16 May 2025



As part of the annual update of the Communal Safeguard Plan (PCS), a meeting was held at the town hall with the participation of the Municipal Council, Captain CHAUVEAU, and Lieutenant-Colonel ROCHE.

On the agenda: the relaunch of the PCS, an essential local crisis management tool, following the observation of a weakening of the Communal Reserve (reduced numbers, need for renewal). Mr Florian GOUZOU, a municipal officer and volunteer firefighter, carried out fieldwork that was widely appreciated, including a census of residents and the search for new volunteers.

Significant differences were noted between INSEE data and field data, leading to a request for an official explanation. The PCS was reaffirmed as a key mechanism for anticipating risks, organising local emergency response, informing the population, and coordinating actions in the event of a major crisis.

The commune outlined upcoming actions: a simulation exercise, neighbourhood meetings, training for neighbourhood coordinators (RDQ), and improvements to alert systems (sirens, Panneau Pocket APP, Alert'eau, etc.).

Finally, discussions also covered local risks (flooding, landslides, forest fires, dam breaches, Seveso sites), coordination with the authorities, and the importance of community solidarity, which was highlighted during the storm of 1999.

The meeting concluded with a friendly gathering over an apéritif, in a spirit of commitment and collective preparedness.

This English version is provided to assist residents. In case of doubt, the official French text applies



EXERCICE : Plan Communal de Sauvegarde

La mairie « simule » une crue du Couzeau.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), une simulation sera organisée **le vendredi 3 octobre 2025 à 18h00**.

À cette occasion, les responsables des relais de quartier se rendront au domicile des habitants afin de tester la procédure prévue en cas de situation de crise.

Cette opération a pour objectif de vérifier l'efficacité de l'organisation communale et de sensibiliser la population aux bons réflexes à adopter en cas d'événement exceptionnel.

Nous remercions par avance l'ensemble des habitants pour leur accueil et leur participation à cette démarche essentielle pour la sécurité de tous.

Vos responsables de quartier :

Secteur 1- Les Bourboux, La Rougette, Les Croix, Pech Nadal :

Fabrice PARADIS et Gilles MOREL VITRÉ

Secteur 2- Le Bourg, Les Lerets, La Fage :

Sylvie DAVID et Alison WATSON

Secteur 3- Bournazel, Les Louyoux, Boyer, Les Roques :

Pierre DEYZIEUX et Pascal CHABRIEL

Secteur 4- Les Berris, Les Paillotes:

Bruno CASSIER et Sylvain LOBJOIS

Secteur 5- La Gaillardte, Les Mazades, Le Brel, Le Bas St-Agne :

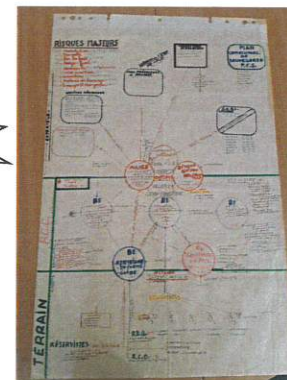


Schéma d'organisation du PCS
Réalisé en 2012 par Mr Pierre CELLIER

Exercise: Communal Safeguard Plan (PCS)

The Mairie will carry out a simulation of flooding on the Couzeau river

As part of the Communal Safeguard Plan (PCS), a simulation exercise will be held on **Friday 3 October 2025 at 6:00 pm**.

During the exercise, the neighbourhood coordinators (RDQ) will visit residents at their homes to test the procedure that would be followed in the event of a crisis.

The purpose of this exercise is to check the effectiveness of the commune's organisation and to raise residents' awareness of the right actions to take in an exceptional situation.

We thank all residents in advance for their co-operation and for their participation in this important exercise, which is essential for everyone's safety.

Your Neighbourhood Coordinators:

Sector 1 - Les Bourboux, La Rougette, Les Croix, Pech Nadal:

Fabrice PARADIS et Gilles MOREL VITRÉ

Sector 2 - Le Bourg, Les Lerets, La Fage:

Sylvie DAVID et Alison WATSON

Sector 3 - Bournazel, Les Louyoux, Boyer, Les Roques:

Pierre DEYZIEUX et Pascal CHABRIEL

Sector 4 - Les Berris, Les Paillotes:

Bruno CASSIER et Sylvain LOBJOIS

Sector 5 - La Gaillardte, Les Mazades, Le Brel, Le Bas St-Agne:

Damien FARGUETTE et David LORGUE

This English version is provided to assist residents. In case of doubt, the official French text applies.

Rentrée scolaire à Lanquais

Ce lundi 1^{er} septembre, 40 petits écoliers ont franchi les portes de l'école de Lanquais. La répartition des classes est la suivante :

Classe unique de 16 CP, sous la responsabilité de Mme Élodie ROUSSARIE.

Deuxième classe de 24 élèves, dirigée par Mme Magali BOURRIE, comprenant 16 CE1 et 6 CE2.

Pour rappel, dans le cadre du RPI : 128 enfants

Varennes accueille le reste des CE2 et des CM1, 24 enfants,

Saint-Agne regroupe le reste des CM1 ainsi que l'ensemble des CM2, 22 enfants,

Saint-Capraise-de-Lalinde centralise le pôle maternelle, 42 enfants.

Au-delà des élèves, cette rentrée est aussi l'occasion de saluer et d'encourager l'ensemble de l'équipe éducative et municipale

Mme Magali BOURRIE, enseignante à Lanquais depuis plusieurs années, est désormais Directrice de l'école. Mme Élodie ROUSSARIE a rejoint l'équipe en tant qu'enseignante des CP.

Côté personnel communal : Marie-Christine officie désormais à la cantine, prenant la suite de Marie-France, partie à la retraite en juin dernier ; Marina assure la garderie, l'aide au service du repas ainsi qu'à l'entretien des locaux.

La municipalité rappelle par ailleurs que le tarif de la cantine reste fixé à 2,70€ par repas, sans augmentation cette année. Ce choix permet à chaque enfant de profiter d'un repas équilibré, préparé avec des produits locaux et de saison, tandis que la commune prend en charge la quasi-totalité des coûts (personnel, électricité, eau, chauffage).

Egalement les municipalités de notre R.P.I financent les fournitures et manuels scolaires de tous les élèves pour un montant de 8 100 € (1 300€ / classe), ainsi que le transport scolaire pour les enfants de la maternelle au primaire.



Marie-Christine BRUGEAU



Mme Élodie ROUSSARIE

Mme Magali BOURRIE



Marina CHANDOU

Des travaux de restructuration du pont de Saint-Capraise-de-Lalinde

envisagés après 2030

Le Département de la Dordogne possède plus de 1000 ouvrages d'art, dont 200 grands ouvrages qui font l'objet d'une inspection détaillée régulière. Il attache une importance particulière à ce patrimoine vieillissant qui, confronté à des sollicitations de charges de plus en plus importantes combinées aux conséquences du changement climatique, se dégrade. C'est la raison pour laquelle il consacre un budget annuel de 3M€ à leur réparation, dans un contexte où les coûts explosent et où il doit tenir compte des nouvelles mobilités.

Parmi ces ouvrages figure le pont entre Saint-Capraise-de-Lalinde et Varennes, qui permet à la voie communale n°8 de franchir la rivière Dordogne.

Conçu par le bureau d'études Pelnard-Considère-Caquot en 1925 avec des poutres en béton armé, ce pont, d'une longueur totale de 128 mètres pour une largeur circulaire de 4,50 mètres, a été fermé à la circulation au printemps 2024 en raison de dégradations structurelles importantes qui ne lui permettaient plus de supporter la circulation des véhicules légers. Une inspection détaillée a, en effet, révélé que le pont était confronté à une corrosion importante des aciers, à des éclats dans les bétons et qu'il subissait des infiltrations d'eau, le tout impactant sa pérennité.

Déterminé à rouvrir le pont à la circulation, le Département a, dès 2024, mené des études pour rendre l'ouvrage en capacité de supporter le passage de véhicules de 3,5 tonnes maximum via un alternat à l'aide de feux tricolores, sur une seule voie de circulation, avec l'aménagement de deux espaces latéraux pour des trottoirs ou bien d'une voie pour les modes doux.

Les travaux envisagés prévoiraient la démolition et l'évacuation de la chaussée, la purge des bétons détériorés et le traitement des armatures corrodées, un renforcement des poutres principales par des matériaux composites collés (carbone), le traitement des fissures, l'étanchéité du tablier de l'ouvrage, la constitution d'une couche de roulement allégée et l'imperméabilisation générale de l'ouvrage.

Le montant de cette opération est estimé à 1,4M€. Les travaux, qui devraient durer neuf mois, ne pourront être programmés avant 2030, date à laquelle GRTGAZ doit déplacer sa canalisation actuellement accrochée en encorbellement sur l'ouvrage.



Sous-face du hourdis fortement dégradée avec de nombreuses zones présentant des armatures apparentes corrodées.





Débat sur la santé

C'est une quarantaine de personnes qui a bravé la canicule le mardi 1er juillet pour assister à ce débat sur la santé en milieu rural et les déserts médicaux.

Un grand merci à Laurent Péréa Maire de St Capraise de Lalinde, à Esther Fargues Maire de Lalinde, à Jean Marc Gouin Président de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord qui ont facilité la tenue de cette soirée, le Maire de Lanquais Michel Blanchet était également présent comme Daniel Garrigue ancien Député maire de Bergerac qui a ouvert le premier centre de santé municipal en Dordogne.

Mme la Maire de Lalinde a pris la parole pour dire l'importance d'avoir à traiter de ces problématiques et remercier notre comité de défense pour être à l'initiative de ces échanges en prolongement de la réunion avec les élu-e-s en mars dernier.

Luc Cadillon a dans son intervention évoqué une partie des problématiques actuelles, leurs causes et de possibles actions à mener pour enfin répondre aux besoins des assuré-e-s sociaux et de se réapproprier collectivement ces enjeux fondamentaux que sont la sécurité sociale et la gestion du système de santé tant la médecine de ville comme hospitalière.

Jean Marc Gouin Président de la CCBDP a pris la parole pour expliquer comment la décision collective de la CDC d'ouvrir un centre de santé, géré par eux même, a été pensée puis mise en œuvre afin de répondre aux besoins urgents de médecins suite au départ à la retraite de 3 médecins généralistes.

Daniel Garrigue a expliqué comment il a été précurseur en ouvrant un centre de santé municipal à Bergerac suite aussi au départ de médecins généralistes remplacés. Il a évoqué un avis récent de l'Académie de médecine de réduire d'un ou deux années la durée des études de médecine. Il a aussi évoqué le rôle fondamental du conventionnement médical en rapport avec la liberté d'installation et la nécessité de lier l'installation de nouveaux médecins au conventionnement afin de les inciter à travailler en zones sous dotées.

Un riche débat s'est ensuite institué avec la salle, parfois contradictoire, qui a permis de mieux comprendre ces enjeux fondamentaux et la nécessité d'agir face aux annonces du gouvernement (réduction de 1,7 milliards de PLFSS 2026, possible instauration d'une TVA sociale).



La cantinière de Lanquais part à

La retraite après

Quatorze années de service

Le 04 juillet dernier, élus de la commune et du RPI et collègues se sont réunis afin de fêter officiellement le départ en retraite de notre cantinière, en compagnie de membres de sa famille. Marie France avait débuté par des remplacements ponctuels de la cantinière en décembre 2011, puis avait été nommée titulaire. Après avoir régalingé plus de quatorze ans de petits gourmands (M. le Maire a même évalué le nombre de repas servis : autour de 82 573 !), elle a fait valoir ses droits à retraite à la sortie de la fin de l'année scolaire, et laisse sa blouse et ses "marmites" à une nouvelle collègue, Marie Christine.

Nous avons tous trinqué à sa santé et lui souhaitons de tout cœur une retraite dynamique et heureuse.





C'est une honte de faire ça !

Une plainte à été déposée à la Gendarmerie de Lalinde

C'est en effet une situation extrêmement révoltante. Le vol de l'insigne du commando Kieffer sur la sépulture d'Yvan Monceau, un homme qui a sacrifié sa vie pour la liberté, témoigne d'un profond manque de respect envers son héritage et celui de tous ceux qui ont combattu pour notre pays. Il est crucial de préserver la mémoire de ces héros et de veiller à ce que de tels actes ne se reproduisent pas. Que des mesures soient prises pour protéger ces lieux de mémoire et honorer ceux qui ont donné tant pour notre liberté.

Rencontre avec les nouveaux habitants :

un moment chaleureux au bord du lac

Ce samedi 14 juin à 11 heures, sous un magnifique soleil estival, la commune a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants lors d'une rencontre conviviale au lac de Lanquais.

Une dizaine de familles récemment installées sur la commune ont répondu à l'invitation. La municipalité leur a souhaité la bienvenue et a présenté les services et projets communaux. Ce fut également l'occasion de faire connaissance, d'échanger librement et de partager un moment chaleureux autour d'un verre de l'amitié.

Les associations communales étaient également présentes pour se faire connaître et inviter les nouveaux venus à participer à la vie locale.

Un rendez-vous agréable, placé sous le signe de la convivialité et du lien social, que la commune espère renouveler chaque année !



Les cimetières

Inhumation

Lors du décès d'un proche, la famille peut faire procéder aux funérailles à Lanquais si le défunt est décédé sur le territoire de la commune, si le défunt était domicilié dans la commune ou si une sépulture de famille existe. L'inhumation a lieu dans un délai pouvant varier de 36 à 72 heures (en fonction de la sépulture à ouvrir et des regroupements de corps à effectuer). Pour cela, contacter une société de pompes funèbres habilitée par la Préfecture de la Dordogne. Les démarches devront être accomplies auprès du Service Etat-Civil. Les concessions sont accordées pour une durée de 30 ans et 50 ans. La Commune dispose également d'un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.

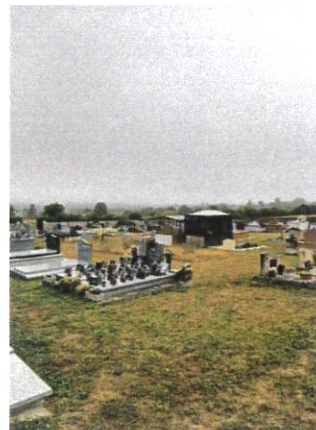
Les tarifs des concessions:

- Concessions cinquantennaires 60 € le mètre carré;
- Concessions trentennaires 40 € le mètre carré.

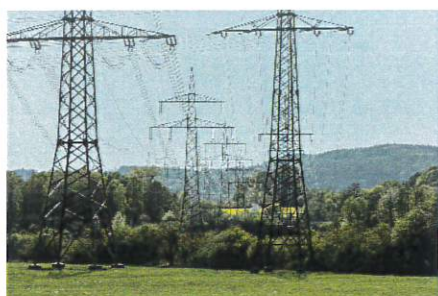
Les tarifs pour le champ cinéraire (trentennaires):

- Columbarium avec plaque à graver 450 €;
- Jardin du souvenir 50 €.

(demande d'autorisation auprès de la Mairie).



Travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension.



Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté du 17 mai 2001 relatif aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes de transport et de distribution électrique, **des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire**, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension vont être entrepris sur le territoire de la commune de Lanquais **à compter du 15/08/2025 jusqu'au 30/11/2025**.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR GASCOGNE
12 rue Aristide Berges
33270 FLOIRAC

Tél: 06 44 33 75 81

Mail: alexis.bieron@rte-France.com

Pour s'inscrire sur les listes électorales, le demandeur peut :

- > **Se présenter en mairie muni des documents suivants** : ORIGINAL et COPIE IMPRIMÉE
 - d'un titre d'identité (Carte Nationale d'identité ou Passeport) en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans au jour de la demande de dépôt.
 - d'un justificatif de domicile de MOINS DE 3 MOIS

> **Effectuer sa démarche en ligne sur Servicepublic.fr**

IMPORTANT : Le demandeur devra avoir au préalable numériser les mêmes documents (pièce d'identité et justificatif du domicile).

Lien pour l'inscription en ligne : servicepublic.fr/particuliers





Ces dates sont désormais officielles. Elles sont fixées par un [décret](#) paru le 28 août au Journal officiel.

Les électeurs des communes sont convoqués aux mêmes dates pour le renouvellement des conseillers communautaires représentant ces communes dans les organes délibérants des intercommunalités à fiscalité propre.

Selon le code électoral (article L.227), "les conseillers municipaux sont élus pour six ans" et "lors même qu'ils ont été élus dans l'inter- valle, ils sont renouvelés intégralement au mois de mars à une date fixée au moins trois mois auparavant par décret pris en Conseil des ministres".

Les dates des prochaines municipales ont été choisies "conformément" à ces dispositions et "en tenant compte du calendrier des vacances scolaires", indique le [compte rendu](#) du conseil des ministres du 27 août, au cours duquel le décret encore à l'état de projet, a été présenté par le ministre de l'Intérieur.

Sauf exceptions, les demandes d'inscription sur les listes électorales dans le but de participer au scrutin devront être déposées "au plus tard le vendredi 6 février 2026", indique par ailleurs le décret. Selon le compte rendu du conseil des ministres, cette date limite s'applique également à l'inscription sur les listes électorales complémentaires des ressortissants des autres États membres de l'Union européenne. En cas d'inscription "avant" cette date, ces derniers "peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales". La période de dépôt des candidatures "s'achèvera pour tous les candidats le jeudi 26 février, à 18 heures, pour le premier tour du scrutin, et le cas échéant, le mardi 17 mars, à 18 heures, pour le second tour", révèle encore le gouvernement.

Les municipales de mars prochain verront l'extension du mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1.000 habitants. Une réforme inscrite dans la loi du 21 mai 2025 et dont la mise en œuvre a été précisée à la marge par un [décret](#) "portant diverses modifications du code électoral", paru le 8 août. En particulier, ce texte complète les règles concernant le dépouillement des bulletins de vote lors de l'élection des conseillers municipaux dans les communes de moins de 1.000 habitants.

Direction Générale des Services

Direction de l'Environnement
et du Développement Durable

Service de l'Aménagement de l'Espace
et de la Transition Énergétique

Objet: votre courrier du 20 juin 2025
Réf: 2025/14

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

A

Monsieur Michel BLANCHET

Mairie
1 Cote de la Fillette 24150 LANQUAIS

Réponse du Département à une relance du projet de remembrement foncier sur les communes concernant la voie de la vallée.

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 20 juin dernier, dans lequel vous sollicitez le Département pour la mise en œuvre d'une étude préalable à un Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) sur un périmètre comprenant une partie des territoires des communes de Lanquais -Saint Agne et Varennes.

Je prends note de votre demande et vous remercie de l'intérêt que vous portez à l'outil et au travail du Conseil départemental en la matière.

Néanmoins, il m'appartient de vous préciser que plusieurs AFAFE sont déjà en cours de réalisation. Il ne sera donc pas possible de lancer une étude cette année ni même en 2026.

Aussi, je vous invite à renouveler votre demande d'ici la fin de l'année 2026 afin que nous l'examinions en fonction de l'état d'avancement des autres procédures déjà engagées et qui ne nous permettent pas, à ce stade, d'en programmer de nouvelles.

Dans l'attente, mes services restent à votre disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,

Place aux associations

Société de chasse

La société de chasse de Couze, Lanquais et Varennes tenait son Assemblée Générale samedi 21 juin dernier. Les chasseurs présents étaient attentifs au compte rendu du président Alain APTEL.

C'est formidable d'entendre parler de l'Assemblée Générale de la société de chasse de Couze, Lanquais et Varennes ! Il semble que les membres aient eu une réunion productive, avec un bon rapport sur les prélèvements de gibier et une légère augmentation des cartes de chasse, ce qui est encourageant.

C'est également agréable de savoir qu'il y a une bonne entente avec les associations de randonnée, ce qui montre un respect mutuel pour la nature et les activités en plein air. Le fait que le bureau reste inchangé pour une nouvelle année témoigne de la stabilité et de la continuité au sein de l'équipe.

Et bien sûr, le pot de l'amitié à la fin de la réunion est une belle façon de renforcer les liens entre les membres.



Repas de chasse

*le 26 juillet à la
grange de Lanquais*



Comité des loisirs

Encore un vif succès du marché nocturne organisé par le comité des loisirs ! Avec un temps clément et la participation de vingt exposants, il semble que l'événement ait vraiment créé une belle ambiance pour les visiteurs. Plus de 2 000 personnes présentes et en présence de personnalités lors du dernier marché (ancienne ministre des collectivités territoriales et les Vices champions de France de danse), c'est un excellent chiffre qui témoigne de l'intérêt de la communauté pour ce type d'initiative.

C'est également une belle occasion de soutenir les commerçants, producteurs et éleveurs locaux. Si vous avez aimé cet événement, n'oubliez pas de marquer juillet et août 2026 sur votre calendrier pour profiter à nouveau de cette expérience conviviale ! Avez-vous eu l'occasion de déguster quelque chose de particulier lors de cette soirée ?



Secrets de pays

C'est dans le cadre chaleureux de la grange dîmière de Lanquais qu'a été présenté le 20 juin le nouveau numéro d'été du magazine Secrets de pays – Échos du pays des bastides. Un moment fort dans un village en plein renouveau, où de nombreux jeunes ont récemment choisi de s'installer, contribuant au dynamisme local.

L'événement a rassemblé un public nombreux, ainsi que plusieurs élus venus marquer leur attachement à cette publication ancrée dans la vie du territoire. Pour enrichir ce temps de rencontre, des artistes, artisans et producteurs locaux étaient invités à présenter leurs œuvres et productions. Cette initiative visait à mettre en lumière leur savoir-faire et à soutenir leur activité.

Après le mot de bienvenue de M. Blanchet, maire de Lanquais, un hommage émouvant a été rendu à Odette Neyrac, ancienne maire de la commune, qui a beaucoup œuvré pour le développement culturel du village.

Les auteurs du numéro ont ensuite pris la parole pour présenter leurs articles, suscitant l'intérêt et les échanges avec les participants.

La rencontre s'est conclue autour d'un pot convivial, dans une ambiance chaleureuse et festive, fidèle à l'esprit de partage et de découverte que porte le magazine Secrets de pays, Echos du pays des Bastides. Pour se le procurer un dépôt est ouvert à l'agence postale du village .



Assemblée générale des anciens marins de Lalinde Bergerac

Dimanche 18 mai, une vingtaine d'adhérents de l'association des marins du Bergeracois a participé à l'assemblée générale au restaurant la braise à Bergerac. Le Président, Jean-Louis MORLET, a ouvert la séance. Quatre adhérents de l'Amicale des marins de Fumel étaient aussi présents.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de leurs camarades disparus. Le Président a fait remarquer que l'effectif des adhérents a sérieusement diminué. Il a fait le bilan des activités de l'année passée. Les manifestations pour 2025 restent à planifier.

Le trésorier a présenté le bilan financier qui a fait ressortir une gestion très saine.

Le repas a rassemblé une trentaine de participants en toute convivialité, autour d'un déjeuner, où ont été ressassés d'anciens souvenirs.



Une belle redécouverte

Le Samedi 28 Juin, l'association LSPP proposait une balade patrimoniale vers la tuilerie des Roques.

Sur le site, dont l'accès est possible grâce à la bienveillance de son propriétaire M.Schiernecker, on devine encore les gueules d'un four où étaient cuites au XIXème siècle, les tuiles servant à couvrir les bâtiments du village et des alentours.



A partir de la recherche puis du travail de la terre, on nous a montré comment former les tuiles, comment on les pré-séchait, les rangeait ensuite dans le four pour les cuire pendant près d'une semaine, d'abord lentement jusqu'à atteindre le grand feu (+de 1000 degrés). Toutes ces étapes nous ont été largement commentées et illustrées par des outils semblables à ceux des anciens.

La vie des tuiliers était très rude et toute la famille participait au labeur (y compris femme et enfants) .La mécanisation du début du XXème siècle a tué ce métier et a conduit les tuiliers à devenir de petits paysans.

Après cette évocation sous la chaleur, les plus courageux se sont dirigés vers la ferme des Arilles, où ils ont pu bénéficier pour déjeuner de l'ombre généreuse d'un tilleul odorant, avant de savourer un bon café offert par Madame Flatres, qui nous a expliqué la culture de ses grenadiers, dont la production devrait être au rendez vous dans trois ans.

Cette journée, placée sous le patronage des associations protectrices du patrimoine de pays, a permis à chacun de retrouver les gestes d'une activité artisanale qui a marqué notre village, comme beaucoup de petits métiers aujourd'hui disparus.



La Bibliothèque cet été

La bibliothèque est moins ouverte en été (lundi et mercredi seulement), mais pour autant elle ne s'endort pas. Comme chaque année, nous avons organisé une rencontre avec un auteur. C'était une autrice, Isabelle Artiges, que nous avons reçue, dans la salle des fêtes de Saint Agne, le samedi 19 Juillet.

Elle nous a parlé de son dernier ouvrage qui conte l'histoire tourmentée du Château de l'Herm et de son héritière, Madeleine de Calvimont. Un échange fructueux s'est déroulé à propos des méthodes de recherches préliminaires, du dépouillement des archives et du traitement romanesque d'événements choisis qui rendent vraisemblables les situations les plus extravagantes. On a pu apprécier le style juste et précis d'Isabelle Artiges, qui sait évoquer les situations les plus angoissantes et refléter une période trouble de l'histoire du Périgord.

En un mot, une belle soirée qui s'est achevée par un repas convivial, préparé par les bénévoles.

En Septembre, la bibliothèque reprendra ses horaires habituels et dès le 15/09, nous échangerons les ouvrages prêtés par la BDDP pour vous offrir de nouveaux voyages ou intrigues en imagination. De plus, nous préparons déjà la manifestation « *Bibliothèques en Folie* », le 04 Octobre prochain à Varennes, en invitant 2 auteurs locaux à nous faire part de leur expérience littéraire. Vous en trouverez le programme détaillé, affiché sur la porte de la bibliothèque. Venez nombreux, les échanges sont la vie !



Le bureau
de
l'USLV

U.S.L.V



ALLER



RETOUR

CALENDRIER

05/10/25	STADE MONPAZIEROIS - USLANQUAIS VARENNES	14/12/25
12/10/25	USLANQUAIS VARENNES - RUGBY CANTON PUY L'ÉVÊQUE	18/01/26
26/10/25	C OL PERIGEUX OUEST - USLANQUAIS VARENNES	25/01/26
02/11/25	RC VIRAZEILLAIS - USLANQUAIS VARENNES	08/02/26
16/11/25	USLANQUAIS VARENNES - C OL COLAYRACAIS	01/03/26
23/11/25	ASS OL COM COM DE DURAS - USLANQUAIS VARENNES	15/05/26
07/12/25	USLANQUAIS VARENNES - RC VELLINOIS	22/05/26

Chassez les idées reçues !

rencontre

nature

convivialité

Un Dimanche à la Chasse

19 Octobre 2025

En toute sécurité, découvrez la nature autrement...

Accompagnez des chasseurs, près de chez vous,
une matinée, gratuitement et sans formalités

05 53 35 85 00 www.chasseurs24.com

Fédération Départementale
des Chasseurs de la Dordogne



REPAS DANSANT « HALLOWEEN »
organisé par La
FNACA / LANQUAIS



DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025
12 H

SALLE DES FÊTES de LANQUAIS
Animation Orchestre THIERY COMBEAU

MENU

Apéritif KIR

Velouté potiron et châtaignes

Terrine de caillies aux raisins

Trou périgourdin

Joue de porc confite, sauce provençale

Pommes sarladaises

Salade

Plateau de fromages

Framboisier

Café

Vin rouge et Rosé

Prix : 28 €

Réservation : 0621796754 & 0660214833

traiteur : ROBERT Vergt

Imprimé par DÉBILU/Lallade

Ne pas jeter sur la voie publique



SUPER LOTO
de NOËL

ORGANISÉ PAR LA FNACA/LANQUAIS

DIMANCHE 30 NOVEMBRE
SALLE des FÊTES de LANQUAIS

14 H 30

CARTES CADEAUX 200 , 100, 60 , 50, 40, 30 euros
et NOMBREUX LOTS dont
VOLAILLES

FILETS GARNIS

CORBEILLES de NOËL

CORBEILLE de FRUITS, PLATEAUX de FROMAGES

CONTROLE TECHNIQUE

CORBEILLE DE PRODUITS REGIONAUX

GIGOTS de CHEVREUIL etc.....etc.....etc.....

et belle bourriche

1 euro le carton

ouverture des portes à 13 heures



Bien Vieillir
en Dordogne

Les pieds,
prenons-les en mains!

Seniors...

Conseils

et astuces

pour des pieds en forme !



UNE SÉANCE GRATUITE PRÈS DE CHEZ VOUS

le

Jeudi 16 octobre 2025

à

14h30, Salle de réunion

LALINDE, 12 avenue Jean Moulin

cassiopea
PRÉVENTION SENIORS

Renseignements et inscriptions

05 53 53 20 40

cassiopea
DEPUIS PLUS DE 35 ANS,
À VOTRE ÉCOUTE CHAQUE JOUR !

Avec le soutien de la Conférence des
financeurs de la Dordogne et :



En partenariat avec :



VOUS AVEZ LA PAROLE...

Ce bulletin municipal paraîtra plusieurs fois dans l'année. Nous souhaiterions recenser vos avis et vos envies. Qu'attendez-vous de la Commune ? Quelles seraient vos idées pour améliorer la qualité de notre village ? Nous sommes à votre écoute.

Nom :

Adresse :